

Comment se faire des sous en sortant une gamme cosmetique « halal »

Publié le 10 septembre 2009 par (dé)maquillages



Une nouvelle gamme de soins cosmétiques halal vient de voir le jour. Ce n'est pas la seule marque qui fait du halal, j'en ai déjà entendu parler - bien que je serais incapable de vous en citer une seule.

C'est à première vue une bonne initiative, qui pourrait simplifier la vie des consommatrices musulmanes. Mais à première vue seulement, car les arguments mis en avant me semblent bien légers...

Cette marque s'appelle One Pure et a été créée par Leyla Mandi, une canadienne convertie à l'islam.

Son positionnement, en gros, c'est : pas d'alcool ni de dérivés de graisse porcine, conformément aux préceptes de l'islam. Leyla Mandi affirme que : « Il y a des résidus de porc et d'alcool dans la plupart des produits cosmétiques, et les musulmans doivent bien pouvoir utiliser autre chose ». Ce qui est une déclaration totalement abusive !

Car concernant la graisse porcine, il est très très rare d'en trouver aujourd'hui dans les cosmétiques, comme tous les dérivés d'animaux morts d'ailleurs. On trouve parfois des extraits de carapaces de crustacés (« chitosan »), mais c'est à peu près tout. Pour être totalement sûr qu'un produit est exempt d'ingrédients porcins, il suffit de choisir des cosmétiques certifiés bio ou, pour les marques classiques, de le vérifier auprès des services consommateurs.

Concernant l'alcool, il est facile de le vérifier sur la liste d'ingrédient : il y est désigné sous son nom anglais, « alcohol ». Mais attention, quand le mot « alcohol » est associé à un autre mot (cetyl alcohol, polyvinyl alcohol...), il ne s'agit pas d'alcool tel qu'on l'entend couramment. C'est juste une dénomination chimique qui n'a rien à voir avec l'alcool à boire. Mais je ne m'essaierais pas à vous faire un cours sur ce sujet, faites-moi